

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Erection de municipalités scolaires.*

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de Saint-Grégoire le Thaumaturge, partie dans le comté d'Hochelaga et partie dans la cité de Montréal, le territoire contenu dans les limites suivantes : borné au sud-est par le milieu de la rue Sherbrooke et sa prolongation projetée depuis la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, jusqu'à la rue Amherst, au sud-ouest depuis le milieu de la rue Amherst; depuis la rue Sherbrooke jusqu'à la ligne du dit chemin de fer; et au nord-est par la dite ligne du chemin de fer, depuis la rue Amherst jusqu'à la rue Sherbrooke et sa prolongation; tout ce territoire forme la paroisse de Saint-Grégoire de Thaumaturge.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 15 octobre 1889.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 d'octobre dernier (1889), d'annexer le neuvième rang du canton d'Aylwin, comté d'Ottawa, à la municipalité scolaire d'Aylwin, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 24 octobre dernier (1889), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Drummond, ville de Drummondville.— M. Wilfrid Simard, en remplacement du Révd M. Marchand, qui ne réside plus dans la municipalité.

Comté de Drummond, canton de Grantham.— M. Raphaël Dumaine, en remplacement du Révd M. Marchand, qui n'a plus la desserte de cette municipalité.

Comté d'Ottawa, Notre-Dame du Laus (Cantons Unis).— MM. Cyrille Lafontaine, Emery Allaire et Philéas Dorion, en remplacement d'eux-mêmes, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier, pour les remplacer.

*Syndic d'école.*

Comté de Huntingdon, Hemmingford.— M. Daniel Ryan, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 octobre dernier (1889), de détacher la moitié est des lots neuf et dix dans le quatrième rang du canton de Potton, comté de Brome, et le quart ouest du lot No dix dans le cinquième rang du même canton, et de les annexer à la municipalité du village de Mansonville, comté de Brome, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 octobre dernier (1889), de nommer les Révérends chanoine Carbonneau et Médard Belzile, Auguste Tessier, écrivain, et le Dr Pierre A. Gauvreau, membres du bureau d'examineurs de Rimouski, en remplacement de feu M. le grand vicaire Langevin et du Révd chanoine Rouleau.

## PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

*L'École pour la vie.*

Comment peut-on apprendre l'orthographe? Comment faut-il s'y prendre pour enseigner l'orthographe?

Il fut un temps où l'orthographe s'enseignait théoriquement, abstractivement, comme on enseigne encore le calcul et la géographie dans beaucoup de classes. On énonçait et on dictait des règles, que les enfants apprenaient par cœur et qu'ils récitaient tant bien que mal,—travail infructueux et abrutissant s'il en fut! On est généralement revenu de cette erreur, et l'on a adopté un mode plus sensé, c'est-à-dire plus pratique, d'enseigner une chose pratique par excellence. On a recours maintenant à des dictées bien choisies, bien graduées et en rapport avec les connaissances des élèves, sauf à rattacher à ces dictées les explications qu'il faut donner; puis on amène les élèves à découvrir eux-mêmes leurs fautes et surtout à les corriger.

C'est que l'orthographe étant en partie une affaire de mémoire, le simple bon sens commande de se livrer à de nombreuses répétitions, à de nombreux exercices en vue de familiariser l'esprit et les yeux avec une quantité de mots dont l'orthographe ne se raisonne pas—du moins pour des enfants—et que l'habitude seule nous fait trouver au fond de l'encrier.

Combien de fois n'arrive-t-il pas qu'on écrive correctement tel ou tel mot sans y réfléchir, pour ainsi dire instinctive-